

Championnat Scolaire des Hauts-de-Seine zone Sud, 2020

Règlement intérieur

1. Le Championnat Scolaire des Hauts-de-Seine zone Sud 2020 est composé de deux tournois homologués FIDE : le tournoi Écoles, homologué 51452, et le tournoi Collèges, homologué 51453. Ces tournois se joueront le 26 janvier 2020 à Clamart, Maison des associations, 13 bis rue de Bièvre, 92140 Clamart. Ils sont organisés par le club Le Cavalier Rouge de Clamart et par le Comité des Échecs des Hauts de Seine.
2. Ces tournois appartiennent à la phase départementale du championnat scolaire. Pour l'organisation générale, se référer au texte « J03-2019-20-Championnat de France Scolaire » de la Fédération Française des Échecs. Les règles appliquées sont celles de la FIDE au 1er janvier 2018. Les coups joués à deux mains (roque, prise, promotion) sont des coups illégaux sanctionnés comme tels. Les deux premiers coups irréguliers entraînent une pénalité temporelle, le troisième perd la partie. L'article A4 s'applique sur la totalité de la compétition et la directive III n'est pas appliquée.
3. Le tournoi se jouera en sept rondes au système Suisse à la cadence de 15 minutes KO. Les appariements se feront avec le logiciel fédéral Papi version 3.3.6. Comme préconisé par le texte J03, les départages seront le Buchholz intégral puis le cumulatif.
4. Le délai de forfait est de 15 minutes après le lancement de la ronde. Toute absence non signalée à l'avance lors d'une ronde entraînera une perte par forfait et le joueur ne sera pas apparié à la ronde suivante.
5. Horaires : Accueil et pointage de 12h30 à 13h. Ronde 1 à 13h30. Le pointage est obligatoire, les joueurs qui n'auront pas pointé ne pourront être appariés.
6. Les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Si un tel appareil émet un son pendant une partie, son propriétaire sera déclaré perdant.
7. Pendant la partie, les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu sans la permission de l'arbitre. Il est interdit au joueur au trait de quitter la salle de jeu.
Les spectateurs sont priés de ne pas circuler entre les tables ni intervenir directement sur une partie. Les joueurs sont priés de respecter le matériel de jeu, notamment les pendules.
8. Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur ainsi que la Charte du joueur d'Échecs affichée en annexe.
9. Les tournois seront arbitrés par Sonia Bogdanovsky, arbitre Fédérale 2, assistée de Leonida Cortese et Oscar Tardi, arbitres stagiaires.

L'arbitre : Sonia Bogdanovsky

L'organisateur : Luc Riou